RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

www.reriss.org

Numéro 05

REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES INTERDISCIPLINANIRES EN SCIENCES SOCIALES

ISSN: 2788 - 275x

Juin 2023

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA-BI Youzan, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître de Conférences de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVEAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Tierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Sévérin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

SOMMAIRE

Préface
BAHA-BI Youzan

Vivre avec la tuberculose en Côte d'Ivoire : perception du traitement, sentiments et contraintes des patients perdus de vue
N'GUESSAN Tenguel Sosthène……..1

Ressenti émotionnel et niveau d'attention soutenue des élèves déplacés internes en contexte de crise sécuritaire au Burkina Faso : analyse psycho-sociocognitive
ZONGO Yabré Awa Sandra Esther & N'DOUBA Boroba François……21

Analyse de la sous-représentativité des femmes du RDR dans les instances de décision du District d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
BONEBO Ganhoulou Angeline Prisca & BAH Mahier `Jules Michel ……30

Enjeux de la participation du groupement féminin Abon-Aninhi dans la lutte contre le paludisme dans la sous-préfecture de Guéhiébly (Côte d'Ivoire)
N'Guessan Apollinaire KOUADIO & Abodjô Anne Jemima DAINGUI ……48

Conduites envers la salubrité du cadre de vie selon le mode de communication et le sentiment d'intégration environnementale chez des résidents de la commune de Yopougon (Abidjan- Côte d'Ivoire)
YEO Gnènèkan Kassoum & YEO Elisabeth……60

Étude des rapports émigrés-familles d'origine dans les Départements d'Akoupé et d'Adzopé
GANLE Adélaïde Gouzoua ……72

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci :« par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA-BI Youzan
Directeur de Publication RERISS

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Analyse de la sous-représentativité des femmes du RDR dans les instances de décision du District d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

BONEBO Ganhoulou Angeline Prisca, mamagourou@yahoo.fr

BAH Mahier `Jules Michel, bahmahierjulesmichel@gmail.com

Résumé

Cet article vise à analyser les facteurs sociopolitiques liés à la sous représentativité des femmes du RDR dans les instances de décision. Les méthodes de recherche historique et dialectique, la théorie du champ politique, les techniques de collecte de données que sont la recherche documentaire, l'observation les guides d'entretien et le questionnaire ont été mobilisées. A l'issue de la collecte des données nous remarquons que la sous représentativité des femmes du RDR dans les instances de décision est tributaire de deux facteurs majeurs que sont les représentations sociales qui entravent la promotion des femmes du RDR en politique et les ressources sociales qui limitent le positionnement politique des femmes du RDR dans les instances de décision.

Mots-clés : sous représentativité, instance de décision, positionnement politique, représentations sociales, ressources sociales.

Summary

This article aims to analyze the socio-political factors linked to the under-representation of RDR women in decision-making bodies. Historical and dialectical research methods, political field theory, data collection techniques such as documentary research, observation, interview guides and the questionnaire were used. At the end of the data collection, we note that the under-representation of RDR women in decision-making bodies is dependent on two major factors, namely the social representations that hinder the promotion of RDR women in politics and the social resources that limit the political position of RDR women in decision-making bodies.

Keywords: under-representativeness, decision-making body, political positioning, social representations, social resources.

Introduction

La conquête des libertés, la reconnaissance et le respect des droits des individus ne s'obtiennent pas sans heurt. Les révolutions ont coûté d'innombrables vies humaines aux nations qui se sont soulevées pour parvenir à leur indépendance, ou aux peuples pour recouvrer leur liberté. Dans ces nations, ou au milieu de ces peuples, les hommes et les femmes ont combattu ensemble. Mais au moment de la récompense, les femmes sont privées des fruits (Ngartebaye, 2003).

Certaines d'entre elles se voient refuser le droit de vote, l'octroi de meilleures conditions de travail comme en Amérique et en Europe, on constate ainsi l'inégalité criarde entre les femmes et les hommes (Kaudjhis-offoumou, 2011).

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Ce faisant, plusieurs manifestations ont lieu pour réclamer les droits des femmes et surtout pour réduire les inégalités entre elles et les hommes et cela se fera en trois vagues.

D'abord c'est en 1920 que certaines femmes blanches obtiennent le droit de vote, en excluant toujours les femmes racisées, il a fallu attendre 1944 pour que ce droit soit accordé à toutes les femmes en Franc, grâce au combat des suffragettes, visant cet objectif.[1]

Ensuite la seconde vague débute dans les années 1960, où les femmes revendiquent l'égalité sociale (égalité de salaire, droit à un compte bancaire, droit à une éducation égale) et luttent pour obtenir le droit des femmes à disposer de leurs corps (« droit de contrôler de leur utérus » et médiatisation autour des violences patriarcales). La cause féminine progresse lentement avec Simone de Beauvoir qui dénonce l'aliénation des femmes par une société patriarcale : « On ne nait pas femme, on le devient ». Elle est l'autrice du *Deuxième sexe*, ouvrage de référence de la philosophie féministe publié en 1949. Le mouvement français pour le planning familial né en 1960, les femmes peuvent enfin travailler sans l'accord de leur époux en 1965, la contraception devient légale en 1967[2].

Pour finir la troisième vague identifiée dans les années 1990 et regroupe des revendications hétérogènes, menées par des femmes aux parcours, cultures, origines, genre, orientations sexuelles différentes **:** racisme, transphobie, sexisme, homophobie, lesbophobie, grossophobie, validisme… Du fait de ces multiples discriminations, chaque système de domination qui les met en place doit être combattu.[3]

Tous ces efforts ont conduit à la création des conditions d'une réforme progressive des relations traditionnelles entre les sexes. Ce qui a motivé les quatre grandes conférences internationales sur l'égalité et l'équité avec des orientations politiques en faveur des femmes en l'occurrence : la conférence de Mexico (1975), de Copenhague (1980), de Nairobi (1985) et de Beijing (1995). Ces conférences ont servi de base pour la mobilisation de la communauté internationale sur une préoccupation qui prend de la teneur au fil des décennies. Aussi, l'évolution de la vision pour l'égalité des sexes s'est-elle inscrite de façon permanente au nombre des priorités de développement.

La participation équitable des hommes et des femmes à la formulation des politiques et stratégies macroéconomiques et sociales devient donc une préoccupation majeure des gouvernants lors de la conférence de Beijing en 1995. Pour ce faire une des décisions arrêtée fait l'adoption du taux de 30 % comme pourcentage des femmes aux différents postes de décision.

Cependant la représentativité des femmes dans les structures de gouvernance qui déterminent les priorités législatives et politiques reste faible. Elles occupent 19% des sièges parlementaires dans le monde en 2011, contre 16% en 2005 (Julie Ballington 2011).

[1] 8 OXFAM, le féminisme à travers ses mouvements et combats dans l'histoire, 3 septembre 2021

[2] Féminisme, une histoire de combat, Nanterre 05 mars 2021

[3] 8 OXFAM le féminisme à travers ses mouvements et combats dans l'histoire, 3 septembre 2021

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

La Côte d'Ivoire ayant ratifié cette charte depuis son indépendance, n'échappe pas à cette réalité car le plus fort taux de participation des femmes aux instances de décision était de 25% enregistré en 2014.

Cette situation est d'ailleurs perceptible au RDR où les femmes ont consenti des sacrifices pour la conquête du pouvoir. En effet, durant ces années de lutte elles ont marché côte à côte avec les hommes, elles ont essuyé des gaz lacrymogènes, d'autres ont été violées et certaines tuées pour la cause de leur parti lors des différentes manifestations de protestation organisées. Il s'agit de la marche des femmes pour la libération des leaders faits prisonniers en 1995 et les marches des femmes RDR à Abobo et à Treichville en 2011 pour revendiquer la victoire de leur leader Alassane Ouattara face à l'ancien chef d'Etat Laurent Gbagbo en 2010 (Kady Soukoulé, 2014).

Malgré tous ces efforts de militantisme accomplis par les femmes, le taux de représentativité demeure faible dans les instances de décision au niveau national et au niveau local.

Par preuve, le bureau politique du vendredi 30 mai 2014 compte seulement 2 femmes sur les 11 membres de cette nouvelle équipe directionnelle. Au niveau des collectivités territoriales, sur 197 mairies nationales, le RDR occupe 77 dont 2 seulement sont dirigées par des femmes, soit un taux de 13% contre 75 mairies dirigées par des hommes (97%).Au niveau des conseils généraux, les 9 conseils acquis sur 19 sont tous présidés par des hommes. Aucune femme n'ayant été présentée à ce niveau de la compétition, (CEI2013).

Sous ce rapport l'objectif de notre étude est d'analyser les facteurs sociaux de la sous représentativité de la femme dans les instances décisionnelles au RDR.

Dès lors, l'article est structuré autour deux points essentiels à savoir : I- les représentations sociales liées au statut politique des femmes du RDR dans les instances de décision, II-les ressources sociales des femmes du RDR dans le champ politique.

I- Approche méthodologique

Ce travail porte sur l'analyse de la sous représentativité des femmes du RDR dans les instances de décision. Le choix du parti politique RDR parmi tant d'autres s'explique par le fait que le RDR se présente comme la plus grande force politique actuelle de la côte d'ivoire : de par sa présence au pouvoir, sa majorité à l'assemblée nationale (127 députés sur 255)[4] , sa majorité aux municipales (plus de 60 maires sur 197)[5] et surtout le RDR est le seul plus grand parti politique ivoirien à avoir une femme comme secrétaire générale.

En outre cette étude à la fois qualitative et quantitative s'est déroulée sur une période de quatre mois de janvier en avril 2015 dans le district d'Abidjan précisément dans trois communes, : la commune d'Abobo qui se présente comme le fief du RDR, la commune de Yopougon la commune

[4] « Législatives en Côte d'Ivoire: le parti du président Ouattara obtient la majorité à l'Assemblée nationale » [archive], Radio France internationale, 16 décembre 2011.

[5] Côte d'Ivoire : les grandes batailles des élections municipales et régionales - article de Jeune Afrique [archive] publié le 17 avril 2013.

la plus peuplée d'Abidjan et très animée au niveau politique et la commune de Cocody où se trouve le siège du parti et le quartier ou réside l'intelligentsia ivoirienne.

Ce faisant un guide d'entretien a été adressé à la population cible avec un échantillon par choix raisonné structuré de 20 acteurs sociaux : (01) présidente nationale des femmes du RDR, (03) présidentes de femmes Abobo, Yop et Cocody, un (01) au ministère de l'intérieur, trente (4) membres de chaque bureau de femmes dans les communes d'Abobo, de Yopougon et de Cocody, trois (03) responsables du bureau national du RDR, un (01) responsable à la commission électorale indépendante (CEI), quatre (02) membres des organisations de défense des droits des femmes, (3) trois leaders religieux. Grace à ce guide d'entretien on a pu recueillir, les avis des enquêtées sur la place de la femme dans l'organisation, la gestion ou la hiérarchie du parti, ainsi que sur les ressources à mobiliser pour une ascension politique.

Nous avons opté pour les échantillons probabilistes pour l'enquête quantitative car ils impliquent un véritable tirage au hasard c'est-à-dire qu'il donne à chaque élément de la population une chance égale d'être interrogé, et un échantillon non probabiliste en ce qui concerne l'enquête qualitative

Par ailleurs, pour la collecte des données quantitatives, nous avons eu recours à un questionnaire.

Il nous a permis de recueillir les caractéristiques sociodémographiques des répondant(e)s ou les proportions concernant l'opinion des enquêtées sur ces représentations sociales liées à la sous représentativité des femmes du RDR dans le champ politique du district d'Abidjan et les ressources sociales des femmes du RDR.

Le choix des interviewés s'est fait sur la base de la qualité et du statut de ses acteurs. Ainsi les critères de sélection étaient : être du genre féminin; être militante active du RDR, résider dans les communes de Cocody, de Yopougon, d'Abobo.

Toutefois, dans le cadre des données quantitatives, nous avons opté pour les méthodes d'échantillonnage non aléatoires plus précisément, la méthode de convenance. Nous avons donc fixé la taille de notre échantillon à 115 femmes militantes de cette formation politique dans le district d'Abidjan. Elles ont été choisies selon la logique de 10% tel que développée par Matalon et Ghiglone (1991) sur une population mère de 1150 femmes mise à notre disposition par la direction dudit parti. La justification de la taille de notre échantillon est liée aux contraintes de l'étude. La taille de l'échantillon par commune se présente comme suit: 60 femmes interrogées à ABOBO, 30 femmes interrogées à Yopougon et 25 femmes interrogées à Cocody.

II- Résultats

Cette partie se consacre aux représentations sociales liées au statut politique des femmes du RDR et aux ressources sociales des femmes du RDR.

II-1- Les représentations sociales comme frein à la promotion politique de la femme du RDR

Les représentations sociales se fondent sur la tradition et la religion conduisant à une division sexuelle du travail.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

II-1-1-La supériorité politique de l'homme sur la femme véhiculée par la tradition

Au cours de notre observation sur le terrain nous avons pu remarquer que la situation des femmes au RDR reste contradictoire et apparaît ouverte sur de multiples et opposés Débats sur la tradition et la modernité.

Comme nous le rapporte les propos de Mme T. présidente des amazones de Yopougon

> « *Nous sommes en Afrique la coutume, la tradition, la pesanteur culturelle jouent quelque fois beaucoup sur la femme, dans les bases, les sections, dans les coordinations, au secrétariat national ou encore dans la direction du RDR, les femmes occupent une position qui reste encore très faible* »

Cette infériorité politique des femmes peut se vérifier à différents niveaux, même si, pour l'essentiel depuis les années 1994, les rapports entre hommes et femmes se sont assez largement modifiés. Cette transformation des rapports politiques de sexe dans le sens d'une plus grande égalité entre hommes et femmes est en effet bien loin d'être achevée. L'examen détaillé de l'évolution récente permet précisément de nuancer l'ampleur de ces transformations.

On observe des transformations au sein des rapports inégalitaires traditionnels entre hommes et femmes, au niveau des pratiques et des structures qui les engendrent et les maintiennent. Ces transformations ont souvent réduit sensiblement les écarts entre hommes et femmes et ont donc permis à ces dernières d'effectuer des pas sur la voie de leur émancipation comme sujets à la fois personnel et collectif au sein des partis politiques. Nous pensons ici en particulier à l'accès des femmes aux instances de décision et aux activités restreintes de certains partis politiques.

En outre**,** parler de la place de la femme au sein du RDR, c'est faire allusion à la sœur, la mère, la cousine, la voisine ! Ainsi la femme élément actif du RDR et non pas des moindres, a toujours été limitée à son rôle biologique et est perçue seulement en tant que membre de la famille. En effet malgré l'activisme politique de la femme au RDR, sa présence dans certains postes de responsabilité est encore faible.

Lorsqu'on regarde le RDR dans sa forme, on remarque qu'on ne se contente pas de donner les mêmes droits aux hommes et aux femmes, on essaie même de présenter des encouragements aux femmes. On cherche à encourager les femmes pour s'intéresser aux postes de responsabilité, or dans la pratique et la faisabilité de la chose, la plupart des postes sont occupés par des hommes. Ainsi on retrouve généralement les femmes se voir confier des tâches relatives à la restauration, au service d'hôtesse, au service de décoration sans toutefois avoir l'idée d'aller au-delà de ce rôle. Comme nous le dit D.M membre du secrétariat national de la jeunesse

> « *À la campagne présidentielle de 2010, la majeure partie des femmes étaient à la restauration, à part quelques-unes qui faisaient autre chose sinon c'était notre rôle principal* »

Selon Ginette Sosso (2015), en s'appuyant sur la domination masculine de Bourdieu, explique que le processus d'émergence des femmes en politique, à l'aune du paradigme patriarcal. À travers cette analyse, il est possible de démontrer l'impact du patriarcat sur la sphère politique et la manière dont il influence les positions de pouvoir occupées par les femmes. « *Misère de position* », telles ont été qualifiées par P. Bourdieu (1998), ces positions détenues par les femmes. Cette domination masculine commence à s'exercer a priori au sein de la société avant d'être objectivée au sein des instances de décision par des mécanismes et des institutions dotées de propriétés particulières.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

L'État et les instances de décision ne font en conséquence qu'entériner l'hégémonie masculine existant dans la société. Ainsi, une analyse du processus d'émergence des femmes au sein du RDR invite à cerner les limites et contours de l'autonomie de la société politique. Autrement dit, il faut saisir dans quelle mesure et avec quels effets les caractéristiques de l'ordre social pèsent sur l'ordre politique.

A ce sujet, J. Lagroye (2003), affirme que les relations que les groupes et les individus entretiennent, nourrissent l'ordre politique. En conséquence, aussi spécialisé soit-il, l'espace de la politique demeure façonné par les activités sociales les plus diverses, économiques, religieuses ou culturelles.

L'analyse du processus d'émergence des femmes à l'aune du patriarcat appelle un examen des fortes porosités existantes entre le social et le politique et qui, influent sur la perception du politique et des femmes en politique. Subséquemment, nous nous comprenons la catégorisation des femmes comme des sujets politiques mineurs, cette classification étant un produit de l'interaction en question.

Cette situation a des conséquences sur la parité au sein du parti. En témoigne le graphique suivant :

Graphique (1) : avis des femmes sur le respect de la parité

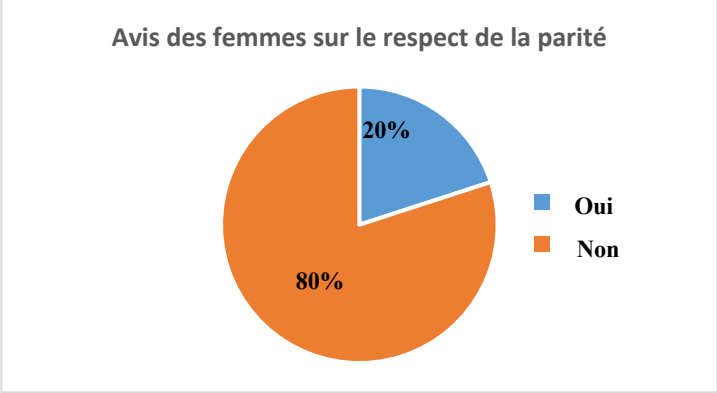

Source : notre enquête 2015

Dans ce graphique ci-dessus, 80% des enquêtées affirment que la parité n'est pas respectée au sein du parti, 20% des femmes expliquent qu'il y a la parité mais pas comme souhaitée et cela a de l'impact sur l'implication de la femme en politique et freine la motivation de certaines femmes qui veulent faire la politique.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

II- 1-2 une subordination de la femme à l'homme, légitimée par la religion

Graphique (2) : Distribution suivant la religion

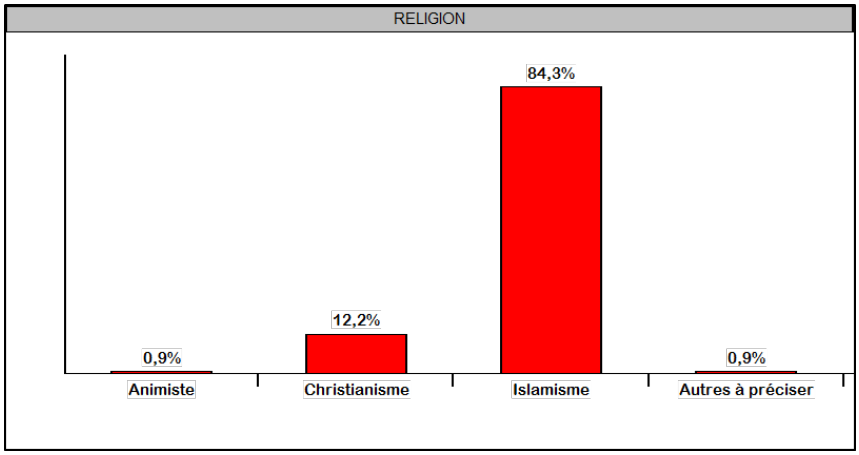

Source : notre enquête 2015

Ce graphique fait ressortir que 84,3% des femmes du RDR interrogées sont musulmanes, à côté de cela nous avons 12,2% des femmes qui sont chrétiennes, 0,9% de femmes animistes. Nous comprenons par ce graphique, que la grande majorité des femmes du RDR sont musulmanes. Aussi comme nous le dit D B au cours de notre enquête « *Dans notre parti, on n'a pas de problème, ici tout le monde s'entend, on parle la même langue, la même religion, l'islam, quand c'est l'heure de la prière à 13h le vendredi, on prie ensemble, on fait nos srakas ensemble, on va dans les mêmes mosquées, on est tous malinkés* ».

Avant tout il est important de savoir que le RDR est un parti politique qui a la majorité de ces militantes de religion musulmane (graphique 5 ci-dessus). La relative représentativité des musulmans au RDR permet aux acteurs de transposer les idéologies de cette religion dans le fonctionnement du parti.

En effet en islam, la femme est socialement et juridiquement considérée comme inférieure à l'homme voire incapable de rien faire. C'est ce qui ressort de la lecture de la Sourate4/34 « *les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens* ». La femme est sous tutelle permanente, laquelle tutelle est exercée d'abord par le père, de la naissance jusqu'au mariage, puis le mari (coran4/18).

La femme est appréhendée en islam comme un bien familial et assignée à la fonction de procréation et au profit du seul lignage masculin (coran 4/1).

Ces considérations font que la femme, en islam, est semblable à un objet dont on peut se servir autant de fois que l'on souhaite ; car ces références indiquent que la femme n'a pas de droits, mais de devoirs. On en voudra pour preuve la Sourate 4/34 qui stipule : *« celles dont vous craignez l'insubordination, éloignez-vous d'elles dans le lit et frappez-les* ».

Ainsi donc, la femme se trouve dans la religion musulmane réduite à sa sphère privée et ne peut en aucun cas prétendre mener une activité publique au risque d'être excommuniée ; et ceci conformément à l'interprétation d'un hadith qui dit : « *ne connaîtra jamais la prospérité le peuple qui confie la direction des affaires à une femme* ».

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Ce qui se pratique dans l'islam depuis des siècles se vérifie dans le parti pris de quelques interprètes de la Bible qui lisent la bible comme un texte normatif, juridique, révélé, sorte de « *canon* » qui impose aux femmes l'obéissance.

Par ailleurs les hommes politiques pour justifier leur position vis-à-vis des femmes vont plus loin à brandir des textes bibliques pour conforter leur opinion sur la femme dans les affaires publiques et rappeler la place de celles- ci eu égard à l'évangile C'est ainsi que devant un texte comme Genèse 1, 26-27 « *... et Dieu créa l'homme Adam à son image, mâle et femelle il les créa* » ; de respectables théologiens se sont souvent posé la question de savoir si « *la femme était vraiment image et ressemblance de Dieu* ».

Pour Saint Augustin 52, le mâle est seul, le « spécifiquement humain » par son âme asexuée et par son corps sexué, la femme n'est humaine que par son âme.

Saint Thomas53 dit pour sa part que *« l'image de Dieu se trouve dans l'homme d'une façon qui ne se vérifie pas dans la femme* » ou encore de l'interprétation de Genèse 2, 20-24 qui dit que la femme a été créée en second lieu après Adam et à partir de lui, pour l'aider et le seconder. Nous pourrions égrener un chapelet de textes bibliques qui concourent à l'éclipse de la femme à la vie publique : 1 corinthien 11, 3 ; Éphésiens 5, 21-22, etc. Cette situation place la femme dans une position d'obéissance et de soumission des religieux qu'elles n'osent transgresser même si la société évolue, ces mentalités de domination de l'homme sur la femme n'ont pas encore disparues de l'esprit des collègues hommes des femmes politiques.

Comme nous le dit Mme D.A présidente de section RFR « *Nombreuses des adhérentes se découragent à cause de la peur et ne veulent pas être victimes des affrontements* »

Comme le dit Pierre Bourdieu (1979), dans sa théorie sur le champs politique, dans le champs politique l'enjeu de la lutte, c'est le monopole de l'autorité spécifique. Les agents se battent pour conserver ou améliorer leur position. Or, le meilleur moyen d'y arriver, c'est de maîtriser le principe de hiérarchisation : dominer le champ c'est fixer les règles du jeu, les capitaux pertinents etc. Dans tous les champs, il y a des positions orthodoxes, hétérodoxes, légitimes, illégitimes. Et il y a aussi un contrôle des ''portes'' du champ, pour faire entrer ou sortir des agents, des capitaux…

Le champ, c'est un champ de force au sein duquel se déploient d'agents dotés d'habitus et en concurrence pour des capitaux spécifiques et la domination du champ.

Le champ met en jeu des intérêts spécifiques, qui peuvent ne pas être perçus où être sans valeur dans les autres champs. Pour que le champ perdure, pour que les agents jouent le jeu, il est nécessaire qu'ils croient en ses enjeux : ils doivent partager le même *illusio* (croire au jeu dans lequel on est pris et à l'importance de l'enjeu). Le champ entretient cet *illusio* en décernant des distinctions. Ainsi les enjeux sont loin d'être toujours réductibles à l'intérêt matériel, et sont souvent symboliques.

Ce point de nos résultats a mis en exergue les formes de représentations sociales de la sous représentativité des femmes du RDR dans les instances de décision conduisant à la division sexuelle du travail ; situation qui place la femme dans une position d'infériorité par rapport à l'homme, et favorise la sous-représentativité de celle-ci dans les instances de décisions du parti.

A cela s'ajoute les ressources sociales comme causes de cette sous représentativité de la femme du RDR dans les instances de décision.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

II-2-Les ressources sociales déterminantes du positionnement politique au sein du parti

Selon Bourdieu. P (1979), les ressources sociales sont des relations sociales auxquelles on a accès dans un réseau, elles sont perçues comme aussi utiles que les ressources personnelles possédées par les acteurs. En accédant à ces ressources sociales et en les utilisant, les acteurs peuvent atteindre des buts instrumentaux ou expressifs. Ainsi donc les ressources sociales se manifestent à travers le système de parrainage, **l**es ressources économiques et le capital symbolique.

II-2-1- le système de parrainage, condition d'une influence politique au sein du parti.

Le système de parrainage est un appui ou une autorité prêté par quelqu'un à la personne qui sollicite son admission dans une compagnie, une société, ou qui postule à quelque chose. C'est un appui ou caution morale accordé par une personne ou une société à une idée, un soutien moral de tout genre (moral, financier, physique, intellectuel etc.) accordé à quelqu'un (dictionnaire Universel, 1998). Le parrainage politique généralement c'est un soutien écrit d'un élu, d'un militant à un candidat à une élection. L'avoir octroie une influence politique qui aide au positionnement politique. Dans l'enquête que nous avons menée, son importance dans la promotion politique se perçoit à travers l'influence politique qu'une femme qui a un mentor politique arrive à avoir, dans de ses obligations de filleule, a aussi accueillir les hôtes, à sympathiser avec le calendrier du parrain ou de la marraine (le mentor qui a l'influence), à prendre part aux discussions politiques qui ont cours lors des rencontres. Comme nous le dit nous dit Mme M.L membre du bureau national du RFR. « *En Afrique la femme politique doit forcément avoir un soutien, à qui se confier, qui doit l'orienter et cela peut contribuer à son ascension politique* »

C'est donc le bénéfice du capital de crédit moral qu'un militant ou militante peut jouir du fait de la protection politique de sa relation politique qu'on pourrait appeler à influencer les émotions, les motivations et les raisonnements objectifs des populations étrangères[6]. Pour évoluer il faudrait avoir des relations qui peuvent concourir à son positionnent.

Graphique (3) : Avis des femmes sur l'implication de la ressource sociale dans l'ascension politique

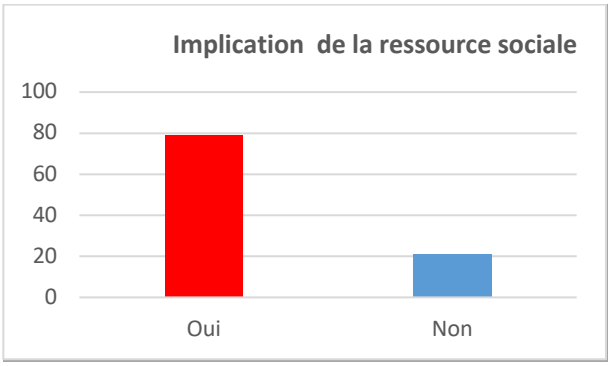

Source : notre enquête 2015

[6] « L'attractivité et l'influence, les deux faces du *Perception Management* » [archive], Revue *Collaboratif-info*, novembre 2010

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

79% de nos enquêtées reconnaissent que le nom de leur soutien a été déterminant pour elles à un moment donné de leur accession à la vie politique. Le témoignage de B.A membre du groupe les amazones nous éclaire à ce propos « *Aux primaires des élections législatives de 2013, c'est par ce que je n'avais pas de parrain que ma candidature a été retirée de la liste des candidats dans ma ville* ».

Les 21% doivent leur entrée en politique grâce à leur militantisme n'ayant ni père ni mari comme homme politique pour les parrainer.

L'éclosion des mouvements associatifs et l'apport du parrainage politique peuvent permettre à la femme d'être très présente aux assises.

Weber (1971), explique que l'homme dispose de trois types de ressources possibles pour améliorer ses conditions de vie : *ressources économiques*, *ressources politiques* et *ressources symboliques* (relations sociales). Selon l'auteur, chaque relation sociale est un comportement qui implique plusieurs individus et qui se distingue des autres par sa forme et ses buts. Selon Weber, la forme de ce comportement peut varier, mais chaque relation sociale est telle que les individus agiront socialement les uns envers les autres pour atteindre les buts visés.

En outre Weber associe ce concept aux relations d'amitié, de sympathie, d'entraide, de coopération et de solidarité qui caractérisent les membres d'une communauté.

Par ailleurs, Bourdieu (1980, 1985) dans sa théorie élaborée du concept de capital social, il le définit comme l'ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser dans son intérêt. Bourdieu part du postulat selon lequel, pour atteindre les buts poursuivis, les acteurs ne se servent pas seulement des moyens matériels et de leurs habiletés personnelles, mais également des relations sociales dont ils disposent dans leurs familles, leur communauté d'origine et toute autre organisation à laquelle ils appartiennent. Dans cette optique, les relations sociales ne sont rien d'autres pour lui que des ressources qu'il qualifie de capital social, concept qu'il définit de la manière suivante :Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'éléments qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles (Bourdieu, 1980 : 2). Selon Bourdieu, le capital social est une forme de ressource collective héritée que l'individu reçoit de son groupe ou de son réseau social dans une forme déjà agrégée :L'existence d'un réseau de liaisons n'est pas un donné naturel, ni même un « donné social », constitué une fois pour toutes et pour toujours par un acte social d'institution, mais le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liens durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques. Autrement dit, le réseau de liaisons est le produit de stratégies d'investissement social consciemment ou inconsciemment orientées vers l'institution ou la reproduction des relations sociales directement utilisables (Bourdieu, 1980 : 2).

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

II-2-2- Les ressources économiques comme condition de positionnement politique au RDR

Graphique (4) : avis des enquêtées sur la nécessité des ressources économiques dans le positionnement politique.

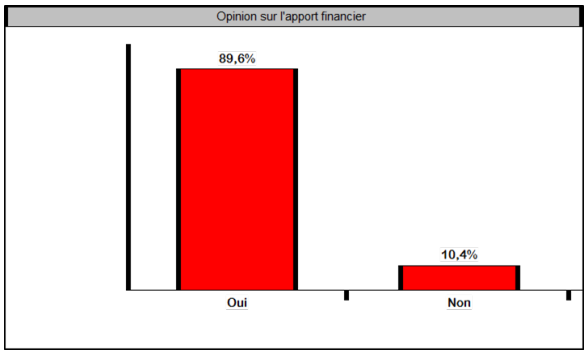

Source : notre enquête 2015

Ce graphique nous montre que 89,6% des femmes estiment que les ressources économiques sont très importantes dans l'ascension politique d'une femme contre 10,4% qui pensent le contraire.

Mme M.L., membre du bureau national du RFR, affirme à ce propos :

> « *Depuis bien des années je veux être candidate mais comme je n'ai pas de moyens, mon idée est en train de mourir en moi, les femmes du RDR ont un accès aux ressources économiques et naturelles plus limité que les hommes, la pauvreté est une réalité pour la majorité d'entre elles, ce qui limite leur capacité d'implication dans la vie politique* ».

Cet obstacle a souvent été évoqué par les femmes politiques interrogées au cours de l'enquête, en particulier celles s'étant portées candidates aux élections législatives et municipales de 2013. Les obstacles financiers à la participation politique sont de taille. A titre d'exemple, la caution (non remboursable) qui doit être versée pour le dépôt d'une candidature aux élections présidentielles est de 20 millions de franc CFA. Un tel montant empêche une grande majorité de femmes de se porter candidates pour de telles élections. Les campagnes électorales exigent des moyens financiers considérables que ne possèdent pas les femmes. C'est un facteur qui a contribué à l'échec des femmes candidates par rapport à l'électorat. Une des conditions de l'augmentation de la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire est donc le renforcement de leur autonomie économique financière et la réduction de la pauvreté des femmes.

Mme A.K., membre du bureau national du RFR, affirme à ce propos :

> *« Pour être une bonne candidate à une élection, il faut être financièrement assise, avoir les moyens comme on le dit, les grands moyens bien sûr, quand tu fais la politique l'argent sort, ça sort seulement, tu croise des gens, ils vont t'expliquer leur problème, tu es obligé de réagir, si tu ne le fais pas, pour les voir prochainement ça sera difficile, pour faire tout ça il faut d'abord avoir tes propres moyens et espérer avoir du soutien après »*

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Bourdieu (1979), dans sa théorie sur le capital économique, désigne celui-ci comme l'ensemble des ressources financières et patrimoniales, mobilières et immobilières, d'un individu. Et c'est sur cela il se base comme les autres capitaux pour se faire une position au sein du champ politique.

Ainsi le capital économique (richesse matérielle mais aussi position dans l'appareil de production). Pour Bourdieu la concurrence est la caractéristique principale de l'interaction qui caractérise l'ensemble des champs sociaux.

En effet, le jeu politique est un champ, un espace social ou des acteurs sont en concurrence avec d'autres acteurs pour le contrôle des biens rares et ces biens rares sont justement les différentes formes de capital. Ce qui est important concernant l'usage de la *notion de capital* chez Bourdieu c'est qu'il utilise cette notion économique sans que cela implique que toute la société soit structurée par le capital crée par le processus de production économique. Le capital est utilisé de manière essentiellement analogique, parce qu'il a certaines caractéristiques qui sont également présentes dans les autres champs : par exemple, le fait qu'il faille *investir* pour accumuler du capital. C'est un trait commun à tous les champs : les acteurs qui veulent profiter d'un champ et s'y profiler doivent investir leur temps, leur connaissance, leur travail ou bien leur argent pour obtenir cette "monnaie" ou bien ce "capital" qui est la clé du pouvoir au sein du champ. La possession d'un capital attribue du pouvoir aux porteurs de ce capital (parce qu'ils peuvent acheter des machines et des ouvriers). Or la plupart des femmes du RDR n'ont pas de moyens financiers pour mener leurs activités. Ce qui constitue un réel blocage. La politique requiert beaucoup d'investissements dont peu de femmes disposent.

Par ailleurs à travers sa théorie du champ politique Bourdieu (1966) nous explique que le terrain politique est un champ, un espace structuré de position des agents. Cet espace jouit d'une autonomie et est agencé de manière conflictuelle autour des positions (1972). Ce qui revient à dire que le champ est un lieu de concurrence, de compétition et de lutte habités par des dominants et des dominés. Pour cet auteur, le monde social est constitué d'espaces structurés ou les agents sont dans un rapport de lutte, afin de transformer ou conserver leur position dans le champ. Ce rapport de lutte est structuré autour d'enjeu lié à l'accumulation des capitaux.

Il s'agit en l'occurrence du capital économique, le capital culturel, le capital social ou relationnel et le capital symbolique. Le champ constitue également un lieu de déploiement de l'habitus des agents. L'habitus est un système de perceptions et d'appréciation qui permet de donner sens au monde social. Ce sont des dispositions acquises au cours de la socialisation. La différenciation des activités sociales menées par les agents dans le champ global a conduit à la constitution d'une multitude de champs sociaux tels que la politique, la religion, la famille, l'art etc. Cette vie sociale s'autonomise autour des relations sociales, d'enjeux et des ressources propres qui distingue les uns des autres.

Ainsi, chaque champ est un champ de force, de lutte et de compétition, marqué par des rapports de positionnement entre les dominants et les dominés. Toutefois il convient de noter que les agents en compétition dans les champs sont dotés d'habitus qui légitiment leurs comportements dans une sphère d'activité.

Ramener à cette étude, la politique est une activité sociale constituant un véritable champ dans la mesure où elle est un lieu de compétition perpétuelle. En milieu politique, la performance est appréciée dans le système reliant dominant et dominés.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Dans le cadre de cette étude, l'on s'intéresse spécifiquement à la compétition politique en faisant référence à la sous représentativité des femmes dans les instances de décision du District d'Abidjan.

En effet, dans la lutte politique, le politique en fonction de son appartenance sexuée, connait des écarts en termes de meilleure représentativité pourtant évoluant tous dans un espace asexué. Les femmes du RDR ont une représentativité moins élevée que celle des hommes. Elles n'arrivent pas à remonter cette sous représentativité dans la compétition politique et cette position de dominées est à l'avantage des hommes.

Aussi, convient-il de noter que ces femmes et ces hommes en compétition dans ce champ sont doté (es) d'habitus qui consistent en toute manière de penser, d'agir et de faire émanent de leur milieu d'origine qui conditionne leur comportement. En fait, dans nos sociétés d'origine la socialisation des individus tient compte de leur identité sexuelle (Dédy et Tapé, 1995). Cette identité confine des rôles sociaux en fonction du sexe de l'individu. Ainsi, dans la division sexuelle du travail, les rôles de reproduction seront attribués aux femmes et ceux de la production aux hommes. Aussi, cette socialisation donne à chaque catégorie sexuée une vision différente de la réalité et de ses enjeux. Or, la politique spécifiquement la compétition politique constitue un champ de concurrence asexué ou les dominants en termes d'accumulation de capitaux occupent les positions les plus élevées.

II-2-3– Intérêt du capital symbolique dans la promotion politique

Le capital symbolique est un Concept sociologique avancé par Pierre Bourdieu pour désigner le fait que la disposition de capital (économique ou culturel) fournit à celui qui le possède à une crédibilité, une surface, une autorité qui lui permettent de disposer d'atouts maîtres pour accéder à une position sociale acceptée et reconnue par les autres. Le capital symbolique est donc une façon de se faire reconnaître et légitimer dans la position que l'on occupe. Dans l'enquête que nous avons menée, son importance dans l'ascension politique se matérialise par la détention d'un diplôme ou d'un niveau d'instruction. En témoigne les propos de P L., membre du bureau national du RFR quand elle, affirme que « *Parce qu'on n'a pas été à l'école le président ne nous regarde pas pour nous nommer aussi, il prend les nominations des femmes seulement dans le compendium, or nous même si on n'est pas intellectuelle, nous sommes quand même les militantes de première heure* ».

Nous remarquons là que pour accéder aux instances de décision le niveau intellectuel est un critère de choix. Au RDR, on trouve les femmes intellectuelles à certains postes de responsabilité. Les militantes qui ont un niveau d'instruction inférieur ou qui n'ont pas été à l'école sont dans les instances de mobilisation ou de simples militantes de base.

RERISS
Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Graphique (5) : Avis des femmes sur le niveau d'instruction

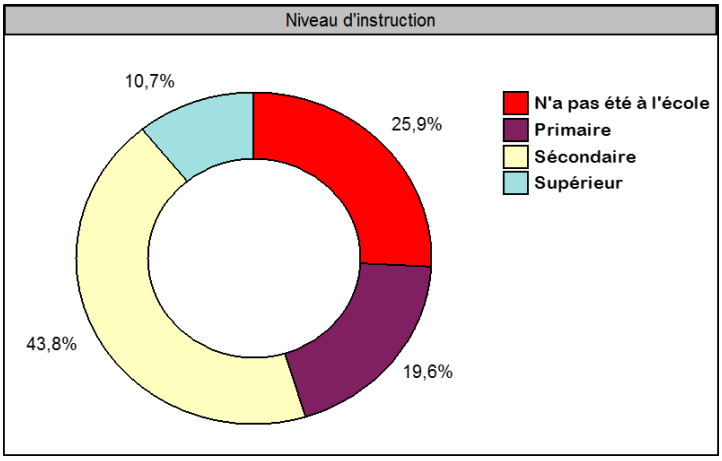

Source : notre enquête 2015

Au RDR comme l'indique ce graphique 43,8% des femmes RDR ont un niveau secondaire, cette situation est en relation avec leur origine culturelle. Elles sont majoritairement malinkés et musulmanes donc plus orienté vers les écoles confessionnelles musulmanes.

Dans cette aire géoculturelle, c'est l'ordre économique qui prime sur les autres. Cependant, malgré la primauté accordée à l'ordre économique il y a quelque exception. On y trouve au RDR des militantes qui ont fait des études supérieures à 10,7%. A contrario, 1/4 des femmes soit 25,9% n'ont jamais été à l'école pendant que 19,6% ont un niveau primaire. Dans l'enquête que nous avons menée, l'importance du niveau d'instruction n'est pas déterminante pour l'entrée en politique, dans l'achat d'une carte de militant mais il est non moins négligeable pour le positionnement politique. Il contribue aux critères de choix au poste de responsabilités comme en témoigne C.M présidente RFR Yopougon :

> « *Pour qu'une femme puisse réussir en politique, il faut que la femme soit autonome intellectuellement parlant c'est-à-dire avoir un certain niveau d'instruction, pour avoir ta carte de militante on va jamais te demander tu as fait quelle classe hein mais… toi-même tu verras après et comme actuellement on est en train d'amener les femmes à s'alphabétiser, je crois qu'elles seront intellectuelles et auront une ouverture d'esprit* ».

En le disant ainsi, ces femmes sont bien conscientes du fait que l'instruction est un facteur très important et déterminant dans le cursus politique d'une femme ; elle peut aider à son avancement politique.

Bourdieu (1979), dans sa théorie du capital social aborde le capital culturel comme une expression employée pour déterminer l'ensemble des ressources culturelles d'une personne, de la même façon qu'elle peut posséder un patrimoine économique. Elle a notamment été utilisée par Bourdieu pour expliquer et comprendre les inégalités de scolarisation, il est nécessaire de s'interroger sur la logique de la transmission du capital culturel et sur l'attitude vis-à-vis de l'école et de la culture; cette attitude semble l'intériorisation des chances objectives d'accéder à la culture par l'école; mais il faut aussi montrer comment l'éducation consacre et augmente les inégalités initiales en assurant une égalité formelle entre apprenants inégaux et en engageant des valeurs aristocratiques dans la

transmission d'une culture aristocratique; et comment de cette manière elle contribue à perpétuer les inégalités, tant dans le domaine économique et social que dans la création d'une attitude cultivée qui est le support de toutes les pratiques culturelles.

Le capital culturel est, de façon routinisée, souvent réduit au diplôme le plus élevé possédé et, parfois, au niveau d'études atteint. Il est pensé selon une échelle unilinéaire conforme à la nomenclature statistique qui classe les diplômes de façon prioritaire. Cette conception ordonnée, ancrée dans les esprits et les institutions, trouve sa validité dans le rôle de plus en plus discriminant que joue le titre scolaire dans l'accès à l'emploi, aux postes de cadre.

La transmission du capital culturel se révèle ainsi un facteur de reproduction des classes sociales extrêmement efficace. Le capital culturel serait même bien plus efficace dans la reproduction intergénérationnelle des classes sociales que celle du capital économique. Le capital culturel, enfin, se concrétise par un diplôme qui, à la façon d'un titre de noblesse, assure à celui qui le possède, surtout si ce diplôme est rare et distinctif, un avantage tout au long de son existence. Bourdieu voulait souligner le rôle essentiel de l'héritage culturel dans la reproduction sociale, mais aussi la possibilité qu'ont les classes dominantes d'utiliser ce « nouveau capital » comme ressource

A ce dernier point de nos résultats nous retenons que l'insuffisance de ressources sociales notamment les ressources (économiques, le capital social et culturel constitue une limite réelle à l'ascension des femmes du RDR dans les instances de décision.

III- Discussion

Militer dans une structure politique nécessite un activisme avéré des adhérents. La faible participation des femmes dans les instances décisionnelles du RDR s'explique par les contraintes du fonctionnement du jeu politique. Ainsi, la représentation limitée des femmes de cette formation politique ivoirienne tient lieu à son mode de fonctionnement.

Boistard (2014), aborde dans le même sens que nous en affirmant qu'historiquement, les femmes ont été tenues à l'écart des instances du pouvoir et que la politique reste un univers largement dominé par les hommes, que ce soit au niveau local ou national.

Cette opinion a été relayé par Kaudjhis (2011), en soulignant que certains partis politiques se désintéressent de leurs candidates femmes parce qu'ils ont peur de la résistance possible de l'électorat à l'égard des femmes.

Aussi Sosso (2015), dans son explication du paternalisme dans la politique au Cameroun, fais un dépassement en décryptant l'espace social camerounais comme un espace qui épouse les contours de la domination masculine en cantonnant les femmes dans la sphère domestique. Que ce soit la culture Bantou, celle des grassfields ou arabo-mulsumane, les femmes ne sont nullement considérées comme les égales des hommes. Elles sont affectées aux tâches ménagères et à la gestion de la maisonnée. Dans la région du nord spécifiquement, la plupart des femmes ne sont pas autorisées à regarder leur mari en face sans l'autorisation de ce dernier.

Dans cette contrée de l'Afrique, la coutume ne reconnaît pas d'emblée les approches relatives à la question du genre. En effet, selon la loi fondamentale du Cameroun il existe des textes sur la question, cependant ils sont discriminatoires dans certains domaines parce qu'ils font l'apologie de la coutume ; laquelle se compose des attitudes, comportements et pratiques assujettissantes pour les femmes.

En outre Il existe dans la société des rôles sociaux distincts relevant de la féminité et de la masculinité La domination masculine prévalant dans l'ordre social semble s'être déportée dans la sphère politique dans la mesure où on assiste à une reproduction des rôles et statuts sociaux des femmes ayant cours dans le champ social au sein de la société politique. La place et le rôle que celles-ci occupent dans la société resurgissent lorsqu'elles intègrent la société politique. A ce sujet, J. Lagroye affirme que les relations que les groupes et les individus entretiennent nourrissent l'ordre politique. En conséquence, aussi spécialisé soit-il, l'espace de la politique demeure façonné par les activités sociales les plus diverses, économiques, religieuses ou culturelles.

Le monopole masculin de la société politique apparait comme une résultante de la naturalisation de la domination masculine, basée sur le réductionnisme biologique qui dénie aux femmes des qualités nécessaires à l'exercice du pouvoir politique. Par le biais de divers mécanismes sociaux, la gent féminine dotée de caractéristiques connotées négativement par rapport à l'attribution du pouvoir se voit exclue du jeu politique. Qu'importent les précautions prises au nom du principe égalitaire, l'ordre social fortement sexué se perpétue et se maintient. Cet état de chose, il faut le préciser, peut à des degrés variables, découler d'une auto exclusion propre des femmes due à leurs préférences imputables à la socialisation dont elles font l'objet.

Elles paraitraient plus émotives dans les prises de décision , non seulement parce que certaines manifestent un manque d'estime de soi, le manque de combativité, la peur d'être jugée incompétente , le manque de motivation et d'intérêt des femmes estiment qu'elles sont pas bien préparées, bien formées est la cause de leurs hésitations pour entrer dans la politique, mais aussi parce que les femmes elles-mêmes présentent peu d'intérêts à ce genre de responsabilité suite à l'éducation reçue en famille et au manque de socialisation au leadership. Elles sont persuadées que leur place se trouve en arrière-plan de celle de leur « tuteur » : soit le père, le mari, le frère voire le fils. Car pendant longtemps, les structures patriarcales traditionnelles, les maintenaient dans une sorte de minorité juridique et statutaire. L'éducation sexiste qui était inculquée aux filles « le sexe faible », d'une part, et aux garçons « le sexe fort » d'autre part, contribuait à accentuer la marginalisation des femmes.

Toutefois Ngartebaye (2003), fais remarquer que dans le monde comme en Afrique, cette situation de domination, de soumission et de négation de certains droits de la femme n'est pas aussi totale car il y eut des femmes qui se sont illustrées par leur présence (Brunehaut, Jeanne d'Arc) en Occident, tout comme il y eut des sociétés qui étaient gouvernées par des femmes ; on en voudra pour preuve la société *Namuliziki* en pays *Tonga* (Zambie), Reine de Saba (en Ethiopie), ou chez les *Flup* de Casamance au Sénégal. Consciente de cette place et voulant sortir des préjugés, la femme en Afrique a participé à « l'éveil politique ». Elle avait pris le devant des contestations coloniales : les femmes du Nigeria sur l'appel de l'Oba, fermèrent marchés et boutiques et allèrent manifester devant le bâtiment administratif ou encore participèrent à des revendications syndicales

Par ailleurs, Meillassour (2013), nous réjoind et montre la place ambigue de la femme dans la société Gouro de Côte d'ivoire, selon lui la culture gouro donne une place de choix à la femme dans la famille à cause de son poids économique, aux taches éducatives, au développement des relations sociales, mais lorsqu'il s'agit des responsabilités à caractère public le rôle de la femme pose problème.

Adjamagbo-johnson (1997), insiste sur le cas de la violence et affirme qu'en plus des obstacles culturels, sociaux et historiques, la violence politique freine suffisamment la participation des femmes à la vie politique. Le désintérêt que les femmes manifestent pour la chose politique et leur

difficulté à s'y investir tiennent en grande partie à la violence produite par les acteurs concurrents pour le contrôle et la conservation du pouvoir politique.

A sa suite Bah Mahier (2017), démontre que les femmes sont naturellement pacifiques et pacifistes donc anti- compétitives et manquent de foi dans l'exercice du pouvoir. Ce manque de foi résulte de la mauvaise image collée à la vie politique. Les termes de joutes électorales, victoire/ défaite etc. sont parfois rébarbatifs pour les femmes.

Néanmoins Liris (1998), met l'accent sur le niveau d'instruction des femmes, beaucoup d'entre elles sont analphabètes et le peu de ces femmes scolarisées sont pas nombreuses d'une part et n'ont pas un niveau supérieur d'autre part. Il s'agit bien, pour les femmes, d'avoir accès à l'instruction afin de sortir de l'espace d'exclusion dans lequel elles se trouvent enfermées.

Les femmes doivent dénoncer, avec vigueur, la véritable instrumentalisation de cette « nature féminine » qui depuis des siècles, avec la bienveillante complicité de la religion, les cantonne dans le rôle de mères et d'épouses, les excluant de l'espace du savoir et du politique. Car Faute d'instruction, elles ne peuvent pas exercer de professions valorisantes, leur rôle dans la vie économique et dans l'espace public, pourtant important, reste peu ou pas reconnu, peuvent pas s'exprimer dans la presse, même si celle-ci reste presque uniquement aux mains des hommes.

Conclusion

La sous représentativité de la femme du champ politique s'explique par son éducation qui s'est faite dans le sens de son rôle de mère de famille. Ayant reçu une éducation qui inhibe toute prétention à être au-devant de la scène publique en général et politique en particulier, la femme n'a pas le droit de disposer de la terre et d'exercer librement une activité lucrative. Cela réduit son pouvoir économique, la rendant ainsi indéfiniment sous tutelle masculine. Peu scolarisées, victimes du sous-emploi, les femmes ont été pendant longtemps mises à l'écart de la gestion politique. Cette faible participation politique se justifie aussi par des conditions défavorables : non accès à l'emploi, faiblesse des législations, non autonomisation de la femme.

L'intégration de la femme est nécessaire pour l'humanisation de la vie politique qui n'a que trop souffert de l'infirmité unipolaire. Dans ce sens, la femme ivoirienne voire du RDR a beaucoup à apporter. Cette intégration est non seulement nécessaire et impérative mais elle constitue également un défi pour une vraie démocratie sans laquelle aucun développement harmonieux, libre et durable ne sera possible.

D'où l'impérieuse nécessité de soutenir l'action politique féminine en institutionnalisant le système de quota dans les listes électorales, en finançant les femmes, ou encore les aidant à organiser leur campagne politique. C'est seulement dans cette optique que nous pourrons donner force à l'assertion : « *La femme est l'avenir de l'humanité* ». Elle est à ce titre incontournable pour la survie de cette humanité. L'équilibre humain ne peut donc être atteint que dans la parfaite symbiose entre l'homme et la femme pour l'unité de la nation.

Bibliographie

Bazzi-Veil (L), (2000), *Analyse de la situation de la femme en Afrique de l'ouest et du centre,* Abidjan: Ceprass.

Bensadon (N) (1990), *Les droits de la femme des origines à nos jours*, Paris : PUF.

ISSN: 2708-275X

Bourdieu (P) (1998), dans sa leçon inaugurale au collège de France en 1982 cité par Philippe Braud in Collectif *La place des Femmes : enjeux de l'identité et de l'égalité au regard de Sciences Sociales*, Paris : Karthala.

Coquery-Vidrovitch (C) (1987), *L'histoire des femmes en Afrique*, Paris : L'Harmattan.

Isabelle (B) (2007)**,** *femmes éducatrices au siècle des lumières*, presse universitaire de Rennes

Ginette (N), *Les femmes entrepreneurs dans la société camerounaise, thèse de doctorat de 3è cycle, option science politique*, université de bordeaux, 2015.

Grawitz (M) (2001), *Méthodes en Sciences Sociales*, Paris : Dalloz.

Kaudjhis (O) (2011), *femme, genre et pouvoir en Afrique*, Abidjan : NEI-CEDA.

Lagrra (R-M), « *Recherches féministes ou recherches sur les femmes » actes de la recherche en sciences sociales*, n°83,1990, PP 27-39

Ngakoutou (T) (1995), *Femmes africaines et démocratie*, Dakar : UNESCO.

Ngandjui (N) (1990), *Les droits politiques de la femme au Cameroun*, Yaoundé : Zaye, 1990, 153p

N'da (P) (2006), *Méthodologie de la recherche de la problématique a la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre,* Abidjan : EDUCI.